

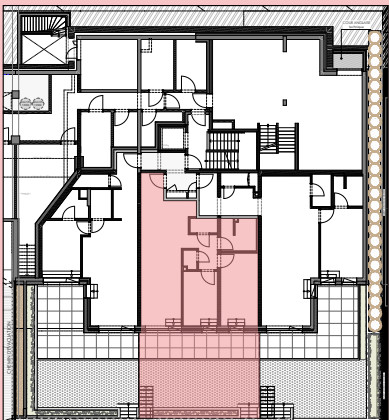


Batiment HEIGHTS

Appartement 2 chambres

C -1.02 - Rez-de-jardin

Hall d'entrée	3,41 m ²
WC	1,21 m ²
Débarras	2,16 m ²
Pièce de vie	29,76 m ²
Hall de nuit	4,30 m ²
Chambre 1	10,11 m ²
Chambre 2	14,67 m ²
Sdd	5,65 m ²
TOTAL SURF. HABITABLE	71,27 m ²
Terrasse	17,70 m ²
Jardin	37,93 m ²
SURFACE TOTALE	126,90 m ²



PLAN GENERAL - Rez-de-jardin



ELEVATION Arrière

- PF : porte fenetre

F : fenetre

BF : baie fixe

RP : robinet de puisage

GC : garde corps

PV : pare vue

R : refrigerateur

CUI : cuisson

LV : lave vaisselle

LL : lave linge

TP : trop plein

HA : hauteur allege

SS : seche serviette

RJTV : prise RJ pour TV

DEP : descente eaux pluviales

Modif. des encastrements elec. impossible

Modif. des encastrements elec. possible via doublage (non compris)

Modif. des encastrements elec. possible via doublage uniquement d'un seul côté (non compris)
- CC : collecteur chauffage de sols

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2,5m

VMC : ventilation mecanique controlee

BSO : store à lamelles ext.

SC.I. : screen int.

SC.E. : screen ext.

tableau electrique

tableau multimedia

soffite : faux-plafond

non deplaçable

deplaçable

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées peuvent varier. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif / La surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes. Le mobilier représenté constitue une proposition d'aménagement, mais n'est pas fourni avec l'appartement en dehors des équipements sanitaires et meubles vasques WC/SDB. Des faux-plafonds peuvent être ajoutés sans préavis, suivant les besoins des techniques spéciales. En raison des travaux en cours, la faisabilité des travaux modificatifs acquéreurs sera vérifiée en fonction du stade d'avancement de l'appartement à la date de demande. Plans de cuisine et de salle de bain à fournir par l'acquéreur.



10/09/2026

Indice E